



AVANCEMENTS PP

vers le grand plongeon ?!

Vous attendez un galon ... Ne désespérez pas !!!

En 2015, les syndicats majoritaire, majeur, outsider n'obtiendront pas un avancement de plus que ce qui était prévu. Ces mêmes syndicats ont 4 ans pour vous faire de belles promesses d'avancement ou de mutation (cela fonctionnera heureusement pour certains) ... jusqu'en 2018 où ils vous enlèveront leurs projets d'encore plus de belles promesses d'avancement et de mutation ... En attendant ... patientez, car les chiffres parlent d'eux même.

STOP à la cogestion permanente Syndicats / Administration ! Que les syndicats se préoccupent des conditions de travail, apportent des solutions au malaise et au mal-être des policiers, imaginent la police de demain ... et qu'ils laissent à l'administration le soin d'appliquer les textes réglementaires en matière d'avancement.



Priorité à l'ancienneté dans l'examen et non au copinage ... Stop aux avancements qui dévalorisent la fonction et le grade ... Stop aux avancements promotionnels pour les Suep et les secteurs difficiles ...

Récompensons les collègues de ces secteurs, tout aussi méritants que les autres, par une prime sectorielle ...

Mais pas par la prise d'un grade quand près de 15% des effectifs sont en attente d'accéder à celle-ci et que les avancements se réduisent comme peau de chagrin !



	2014	2015	DIFFERENCE
BRIGADIERS	478	432	-46
BRIGADIERS-CHEFS	275	281	+6
MAJORS	137	120	-17
TOTAL	890	833	-57

PP Grand Paris - A noter dans vos agendas ...

CAP I - Avancement Brigadier et recours notation le 03 mars
- Avancement Brigadier-Chef et Major le 14 avril

CAP N - Avancement Brigadier le 09 avril
- Avancement Brigadier-Chef et Major le 04 juin



PREFECTURE
POLICE

www.cftcpolice.fr

